



Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER
Directeur du Service Départemental
De l'U.N.S.S. Vosges
A
Madame ou Monsieur le secrétaire de
l'association sportive
s/c
Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,
Président de l'association sportive

Remiremont le 06 Octobre 2016

CIRCULAIRE UNSS- BADMINTON Championnat départemental Lycées- Mercredi 11 Janvier 2017

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

INSCRIPTIONS INTRANET

Inscriptions en ligne OBLIGATOIRES sur le site www.unss.org puis opuss

ATTENTION : veillez à choisir le ou les bons championnats établissement ou excellence

Ouverture du serveur : 15/12/2017

Fermeture du serveur : Mardi 10 Janvier 2017 à 17h00.

Vous devrez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable

COMPOSITION DES EQUIPES

Catégories d'âge 2016-2017

Benjamins	nés en 2004, 2005 et 2006
Minimes	nés en 2002 et 2003
Cadets	nés en 2000 et 2001
Juniors	nés en 1998 et 1999
Seniors	nés en 1997 et avant

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Contrôle des licences : Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)-

Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « *En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.*

Encadrement extérieur :

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

ORGANISATION DE LA COMPETITION

➤ Championnat d'établissement

Date : Mercredi 11 Janvier 2017

Lieux : Gymnase Viviani

Accueil : 12h30

Début des épreuves : début des rencontres 13h00

Fin de la compétition : 17h00

Gestion tournoi : (communique résultats au SD UNSS par téléphone (06.86.63.50.16) immédiatement après les rencontres-
Merci

➤ Championnat Excellence

Date : Mercredi 11 Janvier 2017

Lieux : Gymnase Viviani

Accueil : 12h30

Début des épreuves : début des rencontres 13h00

Fin de la compétition : 17h00

Gestion tournoi : (communique résultats au SD UNSS par téléphone (06.86.63.50.16) immédiatement après les rencontres-
Merci

Quotas de qualification aux championnats académiques :

	Meurthe et Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Nombre d'équipes maximum lors du CA
COL. ETAB	2	2	2	2	8
COL. EXCEL	1	1	1	1	4
LYC. ETAB	2	2	2	2	8
LYC. EXCEL	1	1	1	1	4
Benjamins	2	2	2	2	8

Organisation sportive :

➤ Championnat d'établissement :

- **MATCHES DE POULES EN UN SET GAGNANT EN TIE BREAK**

EQUIPES ETABLISSEMENT					
POULE A		POULE B		POULE B	
A	LYCEE LA HAIE GRISELLE GERARDMER	A	LYCEE ANDRE MALRAUX REMIREMONT	A	LYCEE PMF EPINAL
B	JBV MIRECOURT	B	LYCEE CLAUDE GELLE EPINAL	B	LYCEE BAUMONT SAINT DIE
C	LYCEE CAMILLE CLAUDEL REMIREMONT	C	LYCEE JEANNE D'ARC REMIREMONT	C	LYCEE L.LAPICQUE EPINAL
		D	LEGTA MIRECOURT	D	HOTELIER GERARDMER

Organigramme des matches de POULE pour GARCONS : **A/B- C/D- B/C- B/D A/D- A/C** (à 3 le perdant rejoue)

- **Puis FINALES EN UN SET GAGNANT SAUF SI FORFAITS DANS MATCH DE POULE PERMETTANT GAGNER DU TEMPS**

Les trois premiers de chaque poule dans la poule 1 (match en 1*15 pts- TIE BREA) – les seconds de chaque poule dans poule n°2 pour places de 4 à 6) et les troisièmes dans poule 3 (pour places de 7 à 9) les 4èmes entre eux en 2 sets gagnants

Si l'organisateur juge qu'il y a suffisamment de temps les finales pourront se faire en 2 sets gagnants de 15 pts y compris pour poule des deuxièmes et troisième - (ATTENTION : 1 set gagnant POUR les rencontres de poule !!!)

NB : Une rencontre gagnée vaut 2 points, une rencontre perdue 1 point- En cas d'égalité entre deux équipes, c'est celle qui a gagné la rencontre entre elles qui est première- En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus, on classe selon le nombre de matchs gagnés- Si l'égalité persiste au goal average de sets

➤ Championnat LP filles : (2 sets de 15 points- cf règlement ci-dessous)

EQUIPES EXCELLENCES ENGAGEMENT DES EQUIPES SUR OPUSS	
POULE A	
A	LP CAMILLE CLAUDEL REMIREMONT
B	LP AUGUSTIN SAINT DIE

➤ **Championnat EXCELLENCE : (2 sets de 15 points- cf règlement ci-dessous)**

EQUIPES EXCELLENCE ENGAGEMENT DES EQUIPES SUR OPUSS	
POULE A	
A	?
B	?

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Badminton

Conditions de participation

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les associations sportives **sauf** :

- Les associations ayant atteint les **2 années précédentes** les ½ Finales lors des championnats de France par Équipe d'Établissement, (Annexe 1)

Si ces Associations Sportives ne sont pas Championnes de France lors des Championnats de France Excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat équipe établissement l'année n+1

- les Associations Sportives qui sont classées Championnes des France des championnats de France **Excellence** de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe, (Annexe 2)

Cette disposition ne concerne pas les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :

- avoir renseigné à la date du 16 décembre 2016 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire
- avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe

Pour les équipes d'Association Sportive nommées dans ce tableau, et dans ce cas seulement, **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement y compris aux phases interacadémiques

- les Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole des championnats de France en 2015 (Annexe 3)
- les Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédant les championnats de France en 2015 (Annexe 4)
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, **UN** élève appartenant à des Centres de formation ou de préformation et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir),
- Les associations sportives comportant des joueurs au classement FFBAD inapproprié.

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors / Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles L'équipe peut être composée de NC, P12, P11, P10 et d'1 seul(e) joueur(se) classé(e) D (D7, D8 ou D9 nouveau classement ou D1, D2, D3, D4 ancien classement) au 1 ^{er} septembre 2016 en tenant compte du meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double et double mixte). Les joueurs(ses) NC, P12, P11, P10 ayant été classé(s) D, R ou N et le(la) joueur(se) classé(e) D ayant été classé(e) R ou N les années précédentes ne pourront participer à cette compétition. Le classement est consultable sur poona <u>ET</u> sur l'historique de classement fédéral disponible sur le site ffbad.org. (Didacticiel disponible sur OPUSS)	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau DISTRICT minimum (en cours ou en début de formation) Il peut être compétiteur à condition de mettre à disposition de l'organisateur un autre JO. Si le JO doit arbitrer et jouer, priorité sera donnée à l'arbitrage. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat d'académie.	
RÈGLEMENT	Matches en 1 set gagnant de 15 points en tie- break pour que la rencontre puisse se dérouler dans les délais impartis. (en 2 set pour finales croisées si suffisamment de temps) La feuille de match fait apparaître 4 ou 5 joueurs(ses) et elle est remise à la table de marque 30 minutes avant le début de la rencontre. L'accompagnateur est responsable de la conformité de cette dernière. Si erreur de composition, le score de la rencontre sera de 5/0. Chaque compétiteur ne peut pas jouer plus de 2 matchs par rencontre. La rencontre se déroule en 5 matchs avec changement de joueur(se) aux scores suivants : 11/22/33/44. La rencontre est gagnée par l'équipe qui atteint la première 55 points (aucune prolongation). 1 minute de pause/coaching entre chaque match. Remplacement sur blessure : Si à la suite d'une blessure ou d'un abandon, une équipe ne peut plus présenter 2 Garçons, 2 Filles et un JA non joueur de niveau académique, elle ne pourra pas continuer la compétition. Le remplacement sur blessure pourra s'effectuer dans la rencontre par un autre joueur de l'équipe. Un joueur remplacé sur blessure sera autorisé à reprendre la compétition sur avis médical. Par ailleurs, un joueur qui abandonne volontairement, ne pourra plus participer à la rencontre.	
FORMULE DE COMPÉTITION	Lors de chaque rencontre, 5 matchs sont joués dans l'ordre suivant: Simple Garçon Simple Fille Double Garçon Double Fille Double Mixte	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Qualification académique	
NOMBRE D'ÉQUIPES	26 + Dom Tom	26 + Dom Tom
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement collèges	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement lycées

Championnats de France UNSS Excellence

Conditions de participation : ouvert à tous les joueurs, sans limite de classement

Équipes obligatoirement en championnat Excellence

- Les associations sportives comportants des élèves inscrits en section sportive scolaire
- Les associations sportives ayant atteint les **2 années précédentes** les ½ Finales lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement de Badminton.
- L'association sportive « Championne de France » lors des championnats de France UNSS **Excellence** de Badminton l'année précédente **en collègue ou en lycée**

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau DISTRICT minimum (en cours ou en début de formation) Il peut être compétiteur à condition de mettre à disposition de l'organisateur un autre JO. Si le JO doit arbitrer et jouer, priorité sera donnée à l'arbitrage. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat d'académie.	
RÈGLEMENT	Matches en 2 sets gagnants de 15 points en tie- break Chaque compétiteur ne peut pas jouer plus de 2 matchs par rencontre. La feuille de match fait apparaître 4 ou 5 joueurs(ses) et elle est remise à la table de marque 30 minutes avant le début de la rencontre. L'accompagnateur est responsable de la conformité de cette dernière. Si erreur de composition, le score de la rencontre sera de 5/0. Remplacement sur blessure : Si à la suite d'une blessure ou d'un abandon, une équipe ne peut plus présenter 2 Garçons, 2 Filles et un JA non joueur de niveau académique, elle ne pourra pas continuer la compétition. Le remplacement sur blessure pourra s'effectuer dans la rencontre par un autre joueur de l'équipe. Un joueur remplacé sur blessure sera autorisé à reprendre la compétition sur avis médical. <u>Par ailleurs, un joueur qui abandonne volontairement, ne pourra plus participer à la rencontre.</u>	
FORMULE DE COMPÉTITION	Lors de chaque rencontre, 5 matchs sont joués dans l'ordre suivant: Le double Garçon et double Fille en parallèle Le simple Garçon et le simple Fille Puis le double mixte	

TRANSPORT

Il est organisé par les AS.



FACEBOOK UNSS VOSGES : Devenez Fan !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Départemental UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS VOSGES !**